

# Chapitre 5 – Résultats des audits des états financiers des organismes de la Couronne

## Contenu

Nos Constatations .....	129
Recommandations présentées à Service Nouveau-Brunswick.....	131
Recommandations présentées à Opportunités Nouveau-Brunswick.....	135
Recommandations présentées à Gestion provinciale Itée.....	137
Recommandation présentée à : Commission des services d'aide juridique du Nouveau- Brunswick.....	139

## Résultats des audits des états financiers des organismes de la Couronne

### Nos constatations : Audits des états financiers des organismes de la Couronne

#### *Opinions d'audit sans réserve émises à tous les organismes de la Couronne audités*

**5.1** Chaque année, notre Bureau procède à l'audit des états financiers des organismes de la Couronne. Depuis notre dernier rapport en février 2022, nous avons terminé non seulement l'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick, mais aussi l'audit des états financiers de deux grands organismes et de deux petits organismes de la Couronne. Il convient de noter que les deux audits des grands organismes de la Couronne ont ajouté des niveaux de complexité cette année en raison de la mise en œuvre du nouveau système de planification des ressources d'entreprise (PRE) Oracle Fusion, qui a nécessité plus de temps pour l'audit et les contrôles. À la suite de notre travail, nous avons émis des opinions d'audit sans réserve (« favorables ») à chaque organisme de la Couronne que nous avons audité.

#### *Les recommandations relatives aux paiements, aux estimations comptables et à la paie sont préoccupantes.*

**5.2** Dans presque tous les audits, nous présentons des constatations et des recommandations à la direction et au conseil d'administration. Cette année, nous avons formulé des recommandations dans le cadre de tous nos audits. Certaines de nos recommandations ont été formulées pour combler les lacunes que nous avons relevées dans :

- le traitement des paiements;
- la préparation des estimations comptables;
- la préparation et l'examen des opérations comptables et de paie.

Nous sommes préoccupés par le nombre de lacunes observées dans ces domaines et que celles-ci sont présentes dans les différents organismes de la Couronne que nous avons audités.

**5.3** La pièce 5.1 fournit les renseignements suivants :

- les organismes de la Couronne visés par un audit depuis notre dernier rapport (mars-septembre 2022);
- l'exercice s'étant terminé;

- l'indication que nous avons exprimé ou non une opinion sans réserve;
- l'indication que nous avons formulé ou non des recommandations à l'intention des organismes de la Couronne.

*Pièce 5.1 - Sommaire des audits des états financiers des organismes de la Couronne effectués entre mars et septembre 2022*

**Sommaire des audits des états financiers des organismes de la Couronne effectués entre mars et septembre 2022**

Organisme de la Couronne	Opinion sans réserve exprimée	Recommandations formulées
<b>Audits d'un exercice s'étant terminé le 31 mars 2022</b>		
Service Nouveau-Brunswick	Oui	<b>Oui</b>
Opportunités Nouveau-Brunswick	Oui	<b>Oui</b>
Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick	Oui	<b>Oui</b>
<b>Audit d'un exercice s'étant terminé le 31 mars 2020</b>		
Gestion provinciale ltée	Oui	<b>Oui</b>

*Source : Préparée par VGNB*

***Les organismes de la Couronne devraient mettre en œuvre nos recommandations avant le prochain cycle d'audit***

**5.4** Bien que nous n'ayons pas trouvé d'éléments probants qui indiquent l'existence de fraude ou de vol, nos recommandations font état de lacunes dans les contrôles internes ou d'erreurs dans les rapports financiers. Nous encourageons les organismes de la Couronne à mettre en œuvre nos recommandations avant le prochain cycle d'audit.

**5.5** Dans le présent chapitre, nous ne traitons pas expressément des résultats de nos travaux portant sur les états financiers des organismes de la Couronne. Les prochaines sections du chapitre présentent les principales préoccupations relevées lors de nos audits des organismes de la Couronne.

**Recommandations présentées à Service Nouveau-Brunswick**

*L'audit de Service Nouveau-Brunswick est complexe et de vaste portée*

**5.6** De tous nos audits des états financiers des organismes de la Couronne, c'est celui visant Service Nouveau-Brunswick (SNB) qui a été le plus complexe et qui a eu la plus grande envergure. SNB est un organisme de services partagés qui fournit des services essentiels à la fois au gouvernement et aux contribuables du Nouveau-Brunswick. En 2022, SNB a enregistré des revenus d'environ 304 millions de dollars et a engagé des dépenses de quelque 297 millions.

*Deux recommandations faites à Service Nouveau-Brunswick pour contrer le risque de fraude lors du traitement des paiements*

**5.7** Lors de notre audit de SNB effectué cette année, nous avons relevé deux secteurs où des lacunes au niveau des processus de contrôle interne entraînaient une hausse du risque de fraude lors du traitement des paiements aux fournisseurs.

**Paiements incorrectement autorisés**

Cette année, nous avons relevé 11 cas totalisant 4,6 millions de dollars pour lesquels le paiement de factures dépassait la limite de dépenses autorisée.

À notre avis, l'approbation de paiements dépassant les limites de dépenses autorisées augmente le risque que les dépenses n'aient pas été engagées pour des activités gouvernementales, n'est pas conforme aux lois et aux politiques gouvernementales, et accroît le risque que les biens ou services n'aient pas été fournis.

**Paiements en double aux fournisseurs**

Cette année, nous avons relevé 26 cas où SNB a effectué des paiements en double à des fournisseurs en règlement d'une même facture, pour un total de 239 000 \$. SNB utilise plus d'un système de comptabilité et de traitement des paiements; par conséquent, il arrive que des paiements soient effectués en double lorsque l'organisme utilise deux systèmes différents pour payer la même facture.

Nous estimons que l'utilisation de multiples systèmes de comptabilité et de paiement a comme conséquence de hausser le risque de paiements frauduleux à des fournisseurs. Au moment de notre travail, nous avons constaté que SNB avait été remboursée pour dix de ces cas, soit un total de 210 000 \$.

Nous avons également noté ce point lors des audits des exercices précédents et nous sommes préoccupés par l'absence de correction de cette lacune

### ***Recommandations***

**5.8 Nous recommandons à SNB d'informer son personnel des politiques et processus autorisés en place visant l'approbation des paiements.**

**5.9 Nous recommandons de nouveau que SNB mette en place un nouveau système de comptabilité et de paie. Si SNB prévoit un long délai avant que ce projet soit mené à terme, et si cette solution présente un bon rapport coût-efficacité, l'organisme devrait traiter les transactions dans un seul et même système afin de réduire le risque de paiements en double, de fraude et d'inefficacité du travail du personnel.**

### ***Trois recommandations formulées pour améliorer les processus comptables***

**5.10** Cette année, nous avons également formulé trois recommandations pour que SNB améliore ses processus comptables.

### ***Erreurs dans les processus comptables de fin d'exercice***

**5.11** L'une des recommandations était que SNB améliore ses processus comptables de fin d'exercice. Nous avons relevé des erreurs dans les rapprochements de comptes de fin d'exercice :

- les rapprochements n'étaient pas terminés (éléments manquants);
- des transactions ont été comptabilisées au mauvais compte;
- les rapprochements des recettes comportaient des erreurs;
- des opérations ont été comptabilisées au mauvais exercice.

À notre avis, ces éléments montrent que le personnel doit être sensibilisé et faire preuve d'une plus grande diligence dans la préparation et l'examen des rapprochements de comptes de fin d'exercice.

### ***Recommandation***

**5.12 Nous recommandons à SNB de former le personnel sur la façon de préparer et d'examiner les rapprochements de comptes de fin d'exercice ainsi que de comptabiliser les transactions vers la fin de l'exercice.**

***Les estimations  
comptables importantes  
n'ont pas été appuyées***

**5.13** Une autre recommandation était que SNB appuie les estimations comptables importantes fournies dans les états financiers. Nous avons constaté que SNB n'appuyait pas l'estimation des paiements rétroactifs aux employés d'environ neuf millions de dollars qui n'avaient pas été versés à la fin de l'exercice.

**5.14** Nous avons constaté que cette estimation avait été préparée par le ministère des Finances et du Conseil du Trésor (FCT) et remise à SNB pour intégration dans ses états financiers. À notre avis, compte tenu de l'importance de l'estimation dans les états financiers de SNB, l'organisme aurait dû prendre des mesures pour valider et justifier le montant. Malheureusement, notre bureau a dû consacrer beaucoup de temps d'audit imprévu pour obtenir le soutien et les renseignements du FCT, puis auditer le caractère raisonnable et l'exactitude de l'estimation.

***Recommandation***

**5.15** **Nous recommandons que SNB appuie les estimations comptables importantes fournies dans les états financiers.**

***Le processus  
d'estimation de la durée  
de vie utile des  
immobilisations  
corporelles doit être  
amélioré***

**5.16** Nous avons également recommandé à SNB d'améliorer les estimations de la durée de vie utile des immobilisations corporelles de l'organisme. Par exemple, nous avons relevé des cas où SNB n'avait pas pu fournir de données probantes sur l'évaluation de la durée de vie utile estimative de ses immobilisations, et sur le fait que toutes les immobilisations étaient visées dans cet examen. Il ressort de ces constatations que SNB doit examiner, mettre à jour et consigner au besoin ses estimations de la durée de vie utile ainsi que ses politiques en matière d'immobilisations.

**5.17** Les immobilisations corporelles de SNB, dont la valeur dépasse 150 millions de dollars, se composent pour la plupart de logiciels et de matériel informatique, de bases de données, de systèmes informatiques et d'équipement majeur. Cette année, SNB a constaté une charge d'amortissement de près de 9 millions de dollars. L'évolution rapide de la technologie peut rendre certains actifs obsolètes plus vite que prévu, tandis que d'autres immobilisations peuvent continuer d'être utilisées après la fin de leur durée de vie utile.

**Recommandations**

**5.18** Nous recommandons à SNB d'examiner, de mettre à jour et de consigner au besoin :

- les estimations relatives à la durée de vie utile de ses immobilisations corporelles;
- ses politiques relatives aux immobilisations corporelles.

**Nous recommandons que cet examen soit effectué régulièrement, par exemple chaque année, et qu'il soit conservé à des fins d'audit.**

**Recommandation –  
Améliorer les processus  
de contrôle interne**

**5.19** Enfin, nous avons recommandé à SNB d'améliorer ses contrôles internes. Nous avons relevé 13 lacunes associées à différents aspects, comme la paie, les paiements aux fournisseurs et l'accès aux systèmes de technologie de l'information. Nous avons déjà détecté 10 de ces 13 lacunes lors des années précédentes. Nous sommes préoccupés par l'absence de résolution de ces lacunes.

**5.20** Nous avons recommandé à SNB d'examiner et de corriger aussi rapidement que possible les lacunes associées à ses contrôles internes.

## Recommandations présentées à Opportunités Nouveau-Brunswick

*L'audit d'Opportunités Nouveau-Brunswick est lui aussi complexe et de vaste portée*

**5.21** L'audit des états financiers d'Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) a lui aussi été complexe et de grande envergure. ONB œuvre à la promotion du développement économique de la province et accorde des prêts et une aide financière aux entreprises. Au 31 mars 2022, l'encours des prêts consentis par ONB s'élevait à environ 170 millions de dollars; de plus, en 2022, l'organisme a effectué des paiements d'aide financière totalisant approximativement 23 millions de dollars.

*Recommandation formulée encore cette année pour améliorer les estimations des provisions pour prêts*

**5.22** Nous avons encore formulé une recommandation à l'intention d'ONB, qui consistait à améliorer les processus d'estimation des provisions pour prêts. Ces provisions correspondent aux montants qui, selon les estimations d'ONB, ne pourront être recouverts auprès des bénéficiaires de prêts (prêts en souffrance).

*Les provisions pour prêts soulèvent un risque d'audit important*

**5.23** Le processus d'estimation des provisions pour ces prêts est pour une bonne part discrétionnaire, ce qui entraîne un risque d'erreur importante. Dès lors, ces estimations soulèvent un risque d'audit important pour notre bureau et nécessitent un examen très minutieux.

**5.24** L'examen d'un échantillon de 21 prêts a révélé 12 cas où les estimations d'ONB devaient être améliorées. Dans certains de ces cas, nous avons encore noté que ONB jugeait que l'historique des remboursements était à jour dans certaines circonstances où des remboursements :

- faisaient l'objet d'un report (autorisé par ONB) en raison de la mauvaise situation financière de l'entité;
- n'étaient pas encore requis aux termes du contrat de prêt.

Même si nous estimons que les états financiers d'ONB ne comportent pas d'anomalie significative, nous sommes d'avis qu'un processus dans le cadre duquel les prêts sont réputés être actuels et à jour alors que les remboursements ne sont pas requis accroît le risque de sous-estimation des provisions pour prêts réellement nécessaires. Nous avons été informés qu'ONB prévoit instaurer un nouveau processus d'estimation des provisions pour prêts au cours de la prochaine année, ce qui devrait corriger cette lacune.

**Recommandation**

**5.25 Nous recommandons de nouveau qu'ONB procède à l'examen et à la mise à jour de son processus d'estimation des provisions pour prêts afin de s'assurer que l'historique de remboursement des prêts est dûment pris en compte.**

*Des recommandations ont été formulées encore cette année pour corriger les lacunes lors du traitement des paiements.*

**5.26** Nous avons formulé des recommandations pour qu'ONB corrige les lacunes de traitement des paiements. Dans le cadre de notre travail, nous avons relevé des cas où ONB :

- a versé une aide financière demandée avant que le bénéficiaire du financement soit admissible au paiement (nous avons également noté cet élément à l'exercice précédent);
- a effectué un paiement en double par erreur relativement à la rémunération.

À notre avis, ces éléments démontrent que le personnel doit être sensibilisé et faire preuve d'une plus grande diligence dans le traitement des paiements.

**Recommandations**

**5.27 Nous recommandons de nouveau qu'ONB effectue les paiements au titre des demandes d'aide financière uniquement lorsque des justificatifs suffisants et appropriés sont fournis pour démontrer que les demandes sont valides et admissibles aux termes des ententes d'aide financière.**

**Nous recommandons qu'ONB veille à ce que les paiements soient dûment examinés et approuvés au préalable.**

*Une liste détaillée des immobilisations corporelles est requise*

**5.28** Une autre recommandation était que l'ONB dresse une liste détaillée de ses immobilisations corporelles. L'exercice 2022 a été la première année où ONB a comptabilisé des immobilisations corporelles dans ses états financiers, et nous avons constaté qu'ONB n'avait pas de liste détaillée de ces éléments. ONB a comptabilisé les immobilisations suivantes cette année.

- Un logiciel d'une valeur comptable nette d'environ 630 000 \$ a été reçu du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) dans le cadre d'une opération de restructuration du Programme des candidats des provinces.

- Un terrain d'une valeur approximative de 390 000 \$ a été comptabilisé.

À notre avis, le fait de ne pas avoir de liste détaillée des immobilisations corporelles augmente le risque d'erreur lors du calcul des actifs et de l'évaluation de leur dépréciation.

**Recommandation****5.29 Nous recommandons à ONB de préparer une liste détaillée de ses immobilisations corporelles.****Recommandations présentées à Gestion provinciale ltée**

**5.30** Gestion provinciale ltée est responsable de l'administration des investissements dans les projets de développement industriel pour la province. Voici certains des événements importants des dernières années pour l'organisme :

- La construction réalisée d'une cale sèche flottante d'une valeur d'environ sept millions de dollars. Gestion provinciale ltée est responsable de gérer la cale sèche, qui a été louée à une entreprise privée.
- Gestion provinciale ltée est également responsable de la gestion des installations à l'emplacement d'une ancienne usine à Miramichi et d'un chantier naval situé à Bas-Caraquet.

**5.31** Nous savons que Gestion provinciale ltée est en cours de liquidation. Dans l'ensemble, nous sommes heureux de constater que cela va de l'avant. Cela est conforme à l'esprit de la recommandation formulée en 2015 dans notre chapitre *Aide financière accordée à Atcon Holding Inc. et à l'industrie*, selon laquelle le nombre d'entités provinciales qui fournissent une aide financière à l'industrie doit être rationalisé, à titre de mesure d'efficacité et pour simplifier l'administration.

**Recommandations faites pour améliorer les estimations comptables**

**5.32** Au 31 mars 2020, Gestion provinciale ltée a comptabilisé environ 3,6 millions de dollars en passifs environnementaux et 13,8 millions de dollars en immobilisations corporelles. Dans le cadre de notre audit de Gestion provinciale ltée, nous avons formulé deux recommandations pour améliorer les estimations comptables de ces éléments.

**5.33** Une des recommandations consistait à mettre à jour les estimations des passifs environnementaux. Ces passifs se rapportent aux propriétés appartenant à Gestion provinciale ltée qui doivent être assainies en vertu des normes environnementales (comme les sites d'enfouissement et les lagunes). Ces estimations sont très subjectives et nécessitent souvent le recours à un expert, comme une firme d'ingénierie.

*Données désuètes  
utilisées pour estimer les  
passifs  
environnementaux*

**5.34** Au cours de nos travaux, nous avons constaté que Gestion provinciale ltée utilisait des rapports d'experts remontant à 2015 pour établir l'estimation des passifs environnementaux. Nous avons également constaté que l'organisme n'avait pas tenu compte de l'incidence de l'inflation dans les estimations. Même si nous croyons que les estimations n'étaient pas substantiellement inexactes, à notre avis, l'obtention de rapports d'ingénierie à jour et l'examen périodique de ces passifs amélioreraient l'exactitude de ces montants.

*Recommandation*

**5.35** Nous recommandons à Gestion provinciale ltée **d'obtenir dès que possible des rapports d'ingénierie à jour à l'appui de l'estimation des passifs environnementaux et au moins tous les cinq ans ou lorsque les conditions démontrent qu'un rapport à jour est requis.**

*Une politique officielle  
sur les immobilisations  
corporelles est  
nécessaire*

**5.36** Une autre recommandation a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique officielle pour les immobilisations corporelles. Nous avons constaté que Gestion provinciale ltée n'avait pas une telle politique et qu'elle tenait plutôt compte de la politique de la province lorsqu'elle tenait compte et comptabilisait ses immobilisations. À notre avis, une politique officielle sur les immobilisations corporelles est nécessaire pour ajouter des éléments comme :

- les seuils de coût des articles à capitaliser;
- les estimations de la durée de vie utile pour calculer la charge d'amortissement.

Même si nous estimons que les soldes des immobilisations corporelles ne sont pas sensiblement erronés, à notre avis, l'absence d'une politique officielle accroît le risque d'erreur dans les états financiers.

**Recommandations**

**5.37 Nous recommandons à Gestion provinciale ltée d'élaborer et de mettre en œuvre une politique officielle pour ses immobilisations corporelles.**

**Nous recommandons également que cette politique soit approuvée, puis examinée régulièrement par le conseil d'administration.**

**Recommandation présentée à :  
Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick**

***La CSAJNB offre des services juridiques aux Néo-Brunswickois admissibles***

**5.38** La Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick (CSAJNB) fournit des services juridiques en matière criminelle et familiale aux résidents admissibles de la province. Ces services sont principalement financés par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique.

***L'examen des processus comptables et de paie doit être amélioré***

**5.39** Dans le cadre de notre audit de la Commission cette année, nous recommandons d'améliorer l'examen des processus comptables et de paie. Voici certains des problèmes que nous avons relevés dans le cadre de ces processus d'examen lors de notre travail :

- La haute direction n'a pas examiné les indemnités de départ versées aux employés;
- Les registres de paie des employés aux deux semaines n'étaient pas toujours examinés;
- Les rapprochements de comptes de fin d'exercice n'ont pas été examinés;
- Aucune donnée probante consignée de l'examen de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Bien que, à notre avis, ces éléments ne comportent pas d'anomalies significatives dans les états financiers, l'absence d'examen de ces processus clés accroît le risque d'erreur dans les rapports financiers de la Commission.

**Recommandations**

**5.40 Nous recommandons à la Commission d'élaborer et de mettre en œuvre une procédure d'examen des principaux processus de comptabilité et de paie.**

**Nous recommandons que les données probantes de cet examen soient conservées à des fins d'audit.**